



Conseil de sécurité

Distr. générale
29 janvier 2001
Français
Original: anglais

Lettre datée du 29 janvier 2001, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de l'Indonésie auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, me référant à la situation au Timor oriental et dans la perspective de la prorogation du mandat de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO), j'ai l'honneur de vous communiquer ce qui suit :

1. L'examen par le Conseil de sécurité des activités de l'ATNUTO, que le Conseil a créée par sa résolution 1272 (1999) pour une période initiale prenant fin le 31 janvier 2001, est une excellente occasion, pour la mission en question, de faire en toute franchise le bilan de ses activités, et, pour le Conseil, de procéder à une évaluation objective de ladite mission, de ses points forts et de ses points faibles, afin qu'elle puisse continuer plus utilement à exécuter son important mandat.
2. Au paragraphe 7 de sa résolution 1272 (1999), le Conseil de sécurité a souligné l'importance de la coopération entre l'Indonésie, le Portugal et l'ATNUTO pour la mise en oeuvre de ladite résolution. Le Gouvernement indonésien n'a épargné aucun effort dans ce sens, et il est fermement décidé à établir des relations harmonieuses et mutuellement avantageuses avec ce qui sera un Timor oriental indépendant, démocratique et stable. Pour l'Indonésie, la question de la réussite de l'ATNUTO dans la gestion de la transition au Timor oriental ne saurait présenter un intérêt purement passager. Plus que tout autre État Membre de l'Organisation, pour des raisons qui tiennent à des liens historiques, géographiques et sociétaux, elle tient absolument à ce que le mandat de l'ATNUTO soit mené à bien.
3. Aussi, le Gouvernement indonésien est-il absolument décidé à régler toutes les questions qui restent en suspens, y compris celle des réfugiés du Timor oriental qui sont encore dans la province du Nusa Tenggara oriental. À cette fin, l'Indonésie a toujours fait preuve d'esprit de coopération et elle continuera de faire tout ce qu'elle pourra pour collaborer étroitement avec l'ATNUTO, avec le Représentant spécial du Secrétaire général et Administrateur transitoire du Timor oriental et avec les dirigeants du Timor oriental.
4. Ces 15 derniers mois, des lignes de communication efficaces ont été établies, à tous les niveaux de responsabilité, entre l'Indonésie et l'ATNUTO. Au cours de cette période, l'Indonésie a souvent accueilli le Représentant spécial du Secrétaire général et Administrateur transitoire du Timor oriental, ainsi que d'autres hauts fonctionnaires de l'ATNUTO, à Jakarta, Denpasar et Kupang. À chaque fois, les représentants de l'ATNUTO ont pu rencontrer leurs homologues indonésiens et parler

avec eux de ce qui les intéressait et les préoccupait les uns et les autres. Le Président de la République d'Indonésie a montré qu'il souhaitait particulièrement et très sincèrement faciliter le travail de l'ATNUTO. Réciproquement, les représentants du Gouvernement indonésien ont bénéficié d'une excellente coopération de la part de leurs homologues de l'ATNUTO lorsqu'ils se sont rendus à Dili.

5. Le Gouvernement indonésien s'est employé à développer les lignes de communication entre son pays et l'ATNUTO, en facilitant systématiquement les rencontres entre les représentants de la mission et les dirigeants de la Chambre des représentants et de l'Assemblée consultative du peuple. En prévision de ce que sera le Timor oriental après l'ATNUTO, l'Indonésie a aussi investi dans le développement de liens entre Timorais et Indonésiens, tant au niveau des responsables en titre qu'à celui des autres personnalités locales, ainsi que dans la gouvernance et la société civile. Le fait que des milliers de jeunes du Timor oriental poursuivent actuellement leurs études dans l'enseignement supérieur indonésien illustre parfaitement cette heureuse réalité.

6. Le Gouvernement et le peuple indonésiens ont donc consacré du temps à leur adaptation aux nouvelles réalités au Timor oriental, et on ne leur en a pas dûment reconnu le mérite. La promotion de politiques favorables au Timor oriental n'a d'ailleurs pas été limitée aux problèmes bilatéraux. Une des caractéristiques constantes de la politique de l'Indonésie a été de s'efforcer de créer des conditions propices, aux niveaux régional et mondial, pour ce que sera le Timor oriental.

7. Dès le tout début, le Gouvernement indonésien a été conscient de la foule de problèmes dont il fallait s'occuper, résultant du transfert à l'ONU de l'autorité que l'Indonésie avait sur le Timor oriental. La visite historique du Président de la République indonésienne à Dili, le 29 février 2000, seulement quelques mois après le changement de statut du Timor oriental, a aidé à mettre le doigt sur certains de ces problèmes, dont il était fait état dans le communiqué commun.

8. Il ne faut pas sous-estimer les progrès réalisés par rapport à ces problèmes, notamment en ce qui concerne la reconstitution des archives, les retraites des anciens fonctionnaires, les étudiants timorais dans l'enseignement supérieur indonésien et les objets culturels. Trois rencontres entre l'Indonésie et l'ATNUTO ont été tenues (à Denpasar, les 28 et 29 mars 2000; à Yogyakarta, les 24 et 25 mai 2000; et à Surabaya, les 4 et 5 juillet 2000) et une quatrième est prévue les 30 et 31 janvier 2001. Ces rencontres ont été complétées par d'innombrables et intensives réunions de groupes de techniciens et de groupes de travail entre Indonésiens et membres de l'ATNUTO, consacrées à l'examen de telle ou telle question intéressant les deux parties. Des voyages ont aussi été organisés à ce niveau, notamment ceux d'une équipe indonésienne de spécialistes de l'équipement qui s'est rendue à Dili, d'une équipe mixte Indonésie-ATNUTO qui a fait une tournée des établissements d'enseignement supérieur indonésiens et d'une équipe de l'ATNUTO qui s'est rendue à Jakarta pour voir ce qu'on pourrait tirer des archives pour résoudre les problèmes de cadastre. Dans tous ces domaines, des progrès importants ont été accomplis.

9. Un des exemples les plus heureux en est offert par les progrès accomplis dans les pourparlers sur la question des étudiants timorais dans les établissements d'enseignement supérieur indonésiens. Début 2001, la poursuite des études de centaines de ces étudiants dans ces établissements avait été assurée grâce à l'attribution de bourses du Gouvernement indonésien, au Fonds Timor Loro Sae pour l'octroi de

bourses, financé par le Japon et administré par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), et à celui de la Fondation Ford, administré par l'Indonesian International Education Foundation (IIEF). Les craintes que certains ont exprimées à propos de la sécurité des étudiants timorais dans les établissements d'enseignement supérieur indonésiens se sont révélées sans fondement.

10. La question des retraites des anciens fonctionnaires a, elle aussi, fait l'objet de consultations intenses. Après avoir attendu presque un an, le Gouvernement indonésien se félicite que l'ATNUTO ait enfin pu, en décembre 2000, fournir les données nécessaires et l'original des demandes remplies par 3 497 Timorais pouvant prétendre avoir droit à une retraite. PT Taspen, la caisse des pensions des fonctionnaires, examine d'urgence ces éléments, ce qui est une condition préalable au versement de retraites.

11. Comme c'est le cas pour bien d'autres problèmes restant à régler, il importe de garder une certaine dose de sagesse et un certain sens des perspectives. Lorsqu'on n'a pas pu avancer autant qu'on aurait pu le souhaiter ou l'espérer, l'explication en est souvent très terre-à-terre et il ne faut pas aller la chercher dans des affaires dignes de la une des journaux concernant des « milices » ou des « réfugiés », ou même des explications suggérant de manière peu subtile de mauvaises intentions. Le Gouvernement indonésien est parfaitement conscient des énormes problèmes internes auxquels l'ATNUTO doit faire face sur le plan de l'organisation et des institutions. Pour sa part, il demeure décidé à collaborer avec l'ATNUTO dans un esprit constructif et avec diligence afin de s'attaquer à toutes les différentes questions posées par le transfert de l'autorité.

12. Peu de questions illustrent mieux les intérêts et les préoccupations que le Gouvernement indonésien et l'ATNUTO ont en commun que celle des réfugiés est-timorais dans le Nusa Tenggara oriental. Au cours de l'année qui vient de s'écouler, quelque 130 000 réfugiés sont retournés dans leurs foyers. Depuis le départ du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et d'autres organisations humanitaires internationales, qui ont quitté le Nusa Tenggara oriental après l'incident survenu à Atambua, l'Indonésie (l'Équipe spéciale pour l'établissement des réfugiés est-timorais au Timor oriental) a facilité le rapatriement volontaire de quelque 4 000 réfugiés. C'est un fait qu'il convient de reconnaître. Toutefois, 150 000 réfugiés environ languissent toujours dans les camps du Nusa Tenggara oriental, exigeant de la part du Gouvernement indonésien qu'il continue d'agir et même qu'il renforce son action eu égard à la situation économique et politique, aux problèmes de sécurité et surtout à des considérations humanitaires.

13. L'ATNUTO devrait aussi se préoccuper de la question des réfugiés, en agissant. La recherche d'une solution à la question des réfugiés est-timorais est une responsabilité commune. Réduire le problème à celui des « milices » dans les camps ne permettrait d'aboutir qu'à une solution partielle. Le Gouvernement indonésien assume sa part de responsabilité. Il a fourni des vivres, des médicaments et des abris. En outre, grâce à son action, des armes qui se trouvaient dans les camps ont été effectivement confisquées et la sécurité a été améliorée. Le fait que l'on constate depuis quelques mois une augmentation régulière des réfugiés qui décident de rentrer spontanément dans leurs foyers témoigne que ceux-ci sont en mesure de décider librement de leur avenir et qu'ils sont désireux de le faire. Le Gouvernement indonésien a engagé un dialogue et des consultations intensives avec le HCR, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, le Programme alimentaire mondial (PAM),

le PNUD et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), en vue du registre officiel des réfugiés par l'intermédiaire duquel ces derniers pourront décider de rentrer au Timor oriental ou de s'installer en Indonésie. Pour faciliter leur participation directe, le Gouvernement indonésien a par ailleurs engagé des discussions avec le Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les mesures de sécurité, par le biais du fonctionnaire chargé de la sécurité des membres du personnel de l'ONU en Indonésie, en vue d'organiser la visite d'une équipe de spécialistes de l'ONU qui serait chargée d'évaluer la situation au Nusa Tenggara oriental sur le plan de la sécurité. Le Gouvernement indonésien attend une réponse officielle du Bureau du Coordonnateur concernant la venue d'une équipe d'évaluation.

14. Les efforts de l'Indonésie doivent être complétés par d'autres actions. Contrairement à ce qui est suggéré, la situation au Timor oriental lui-même influe bel et bien sur le retour des réfugiés. La sûreté et la sécurité sont des préoccupations exprimées par tous. Il en va de même des incertitudes concernant les questions relatives à la propriété des biens. Les appels répétés lancés à l'Indonésie pour faire en sorte que les réfugiés soient mieux informés et pour mettre fin à la « campagne de désinformation », loin d'avoir suscité une reconnaissance objective des lacunes, semblent avoir encouragé l'inertie. Il est bien évident que l'ampleur du mouvement de retour dépend non seulement de la situation au point de départ mais aussi de la situation au point d'arrivée. Le Gouvernement indonésien est disposé à coopérer davantage avec l'ATNUTO, d'une façon systématique et directe, en vue de résoudre un problème qui les préoccupe l'un et l'autre.

15. Le Gouvernement indonésien rappelle qu'il est déterminé à traduire en justice les personnes soupçonnées de s'être rendues coupables de violations des droits de l'homme au Timor oriental, comme en témoignent les travaux en cours au bureau du Procureur général. Le procès des six personnes soupçonnées du meurtre des trois fonctionnaires du HCR est en cours au tribunal du district sud de Jakarta. Dans le district nord de la ville, M. Eurico Guterres, accusé d'avoir incité à la saisie d'armes du 24 septembre 2000, passe actuellement en jugement. Il est également à noter que Yakobus Berre, soupçonné d'avoir tué le soldat Manning, a été placé en garde à vue.

16. L'Indonésie se félicite du caractère urgent que l'ATNUTO redonne à la réconciliation entre les Est-Timorais. Le Gouvernement indonésien a toujours été persuadé que la réconciliation était essentielle à l'instauration de la paix, de la stabilité, de la démocratie et de la prospérité au Timor oriental. Pour favoriser la réalisation de cet objectif essentiel, le Gouvernement indonésien a prêté son concours à une réunion de réconciliation à Denpasar, les 18 et 19 décembre 2000, entre le Conseil national de la résistance timoraise (CNRT) et *Uni Timor Aswain* (UNTAS). Il prêche également son concours à de nouveaux pourparlers pour mars 2001.

17. Si l'attention et les efforts se sont toujours portés, comme on peut le comprendre, sur la réconciliation entre les Est-Timorais à l'intérieur et à l'extérieur du Timor oriental, il n'en faut pas moins demeurer prudent et veiller à ne pas se désintéresser de la situation au Timor oriental lui-même. Une activité politique qui ira croissant à mesure que le Timor oriental approchera de l'indépendance risque de créer des divisions politiques de plus en plus marquées, lesquelles pourraient être à leur tour source de violence. Ces derniers mois, le Gouvernement indonésien a assisté avec inquiétude à des troubles, des intimidations, voire des violences physiques, entre Est-Timorais, y compris à l'encontre de réfugiés qui rentraient chez eux et de minorités au Timor oriental. On peut citer à ce propos les intimidations et les violences

subies au cours de la première semaine de janvier 2001 par les villageois d'Alor et plus précisément par la minorité musulmane du village. En outre, lors d'un incident survenu le 22 janvier 2001, un garde de la Pertamina (la société pétrolière nationale d'Indonésie) est mort noyé, alors qu'il était à son poste, à la suite de violences commises par un groupe d'hommes. Depuis ce malheureux incident, le bureau du représentant indonésien à Dili et la Pertamina ont fait l'objet de menaces de violence. Le Gouvernement indonésien compte que l'ATNUTO prendra d'urgence des mesures fermes et résolues face à ce problème.

18. Le Gouvernement indonésien rappelle qu'il est sincèrement déterminé à oeuvrer en collaboration étroite avec l'ATNUTO afin qu'elle s'acquitte avec succès de l'important mandat qui lui a été confié.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Makarim **Wibisono**